

Le 26 novembre 2024

HandiTrophées 2024 La FESP récompense l'engagement pour l'inclusion au sein des entreprises de services à la personne

Les HandiTrophées ont vu le jour il y a 4 ans et sont le fruit d'un partenariat entre la FESP (Fédération des Entreprises de Services à la Personne) et l'Agefiph. Ils visent à changer la perception du handicap et à promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le secteur des services à la personne.

Les services à la personne rassemblent plus de 5 millions d'intervenants et 4,5 millions d'utilisateurs. 1 million d'emplois sont encore à pourvoir d'ici 2030 sur l'ensemble du champ des SAP.

« Les métiers « humains » et de lien ont un rôle essentiel dans notre société, c'est pourquoi à la FESP nous sommes très sensibles sur notre responsabilité de cohésion sociale et au recrutement des personnes éloignées de l'emploi. La question du handicap est centrale, nous voulons que cette démarche soit une démarche naturelle et engagée au sein des entreprises adhérentes » explique Catherine Lopez, DG de la FESP

La FESP travaille activement pour permettre aux entreprises de services à la personne de se développer dans les meilleures conditions afin d'être toujours plus en adéquation avec les besoins des personnes âgées, en situation de perte d'autonomie ou de handicap et de la petite enfance.

Elle mène des actions concrètes et s'associe à des partenaires locaux et nationaux tels que Cap emploi, France Travail, l'OPCO EP et d'autres acteurs spécialisés dans l'insertion professionnelle, pour maximiser l'impact et assurer un maillage régional.

La Fédération propose également des guides pratiques à destination des entreprises : [Comment recruter autrement dans le secteur des SAP](#) et [Le Guide du Maintien dans l'emploi](#).

Depuis 4 ans, la FESP valorise les initiatives innovantes des entreprises autour du handicap et remet les HandiTrophées à l'occasion du salon des Services à la Personne. L'édition 2024 se tient les 26 et 27 novembre à Paris, porte de Versailles (Hall 5.1, Stand D20).

Cette année, les lauréats sont :

- **Déclic Eveil : Entreprise spécialisée dans la garde d'enfants à domicile, avec une attention particulière aux enfants présentant des besoins spécifiques.** Déclic Eveil s'engage activement dans une politique d'inclusion des personnes en situation de handicap en formant tous ses intervenants aux besoins des enfants présentant des troubles du spectre autistique (TSA) et d'autres handicaps. L'entreprise s'efforce de rendre ses services accessibles à tous, en mettant en place des infrastructures et des pratiques inclusives

- **Réseau AMELIS : Entreprise spécialisée dans l'aide à domicile pour les personnes âgées et en situation de handicap.** Amelis intervient dans plus de 1800 communes en France grâce à ses 44 agences. Elle encourage les profils diversifiés et met en place des mesures pour assurer une intégration harmonieuse des travailleurs handicapés (aménagement des postes de travail, formation continue, accompagnement personnalisé et sensibilisation et communication...).
- **OuiHelp : Entreprise spécialisée dans les services d'aide à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, et celles en perte d'autonomie.** Cette société offre un service personnalisé et propose une assistance dans les tâches quotidiennes (toilette, habillage, repas) mais aussi des activités extérieures pour rompre l'isolement. Chez OuiHelp, la diversité est valorisée avec des formations spécifiques pour mieux comprendre et répondre aux besoins des collègues en situation de handicap (aménagement physiques, outils technologiques adaptés, horaires flexibles...).

Les lauréats gagnent une dotation financière de 1000euros pour pérenniser leurs projets.

Contacts presse FESP:

Shahina Akbaraly - 06 50 82 55 05 - s.akbaraly@o2p-conseil.com
Erika Nardeux - 06 50 96 37 74 - e.nardeux@o2p-conseil.com

À propos de la FESP :

La Fédération du service aux particuliers (FESP) est la Première Fédération représentative des entreprises de services à la personne ce qui fait d'elle l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics. En tant que Fédération leader du secteur et maison commune des SAP, elle représente plus de 3 600 entreprises et 130 000 salariés couvrant l'ensemble du champ des SAP (aide à domicile, petite enfance, ménage, repassage, téléassistance, soutien scolaire, cours à domicile, portage de repas, jardinage, etc.). Elle œuvre depuis 1996 à la défense, au développement, à la valorisation et professionnalisation du secteur. Elle a notamment inventé le dispositif d'avance immédiate du crédit d'impôt en vigueur depuis juin 2022. Membre du MEDEF, elle est à ce titre administrative au sein de la CNSA, CNAF, CNAV, CNAM.